

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

*Paix - Travail – Patrie*

-----

**INSTITUT NATIONAL DE LA  
STATISTIQUE**

-----



**REPUBLIC OF CAMEROON**

*Peace - Work – Fatherland*

-----

**NATIONAL INSTITUTE OF  
STATISTICS**

-----

**Compte Satellite  
des Institutions Sans But Lucratif  
de l'année 2011**

© Août 2014

# SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>1</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>2</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b> .....	<b>2</b>
<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>3</b>
<b>RESUME EXECUTIF</b> .....	<b>4</b>
<b>SIGLES ET ABBREVIATIONS</b> .....	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>6</b>
I. METHODOLOGIE .....	7
I.1 LA DEFINITION DE LA POPULATION DU COMPTE SATELLITE DES ISBL .....	7
I.2 LA CATEGORISATION DES INSTITUTIONS SANS BUT LUCRATIF .....	8
I.3 LA CONSTITUTION DU REPERTOIRE DES ISBL .....	9
<i>I.3.1. Les fichiers administratifs</i> .....	9
<i>I.3.2 Le Recensement Général des Entreprises</i> .....	9
I.4 : L'ENQUETE AUPRES DES INSTITUTIONS SANS BUT LUCRATIF .....	9
I.5 ARCHITECTURE DU COMPTE SATELLITE.....	10
II. SYNTHESE DES RESULTATS DU COMPTE SATELLITE .....	11
II.1. LA CATEGORISATION DES ISBL AU CAMEROUN.....	11
II.2. LES ACTIVITES DES ISBL .....	11
II.3. LA PRODUCTION ET LA VALEUR AJOUTEE DES ISBL.....	12
II.4. L'EMPLOI DES ISBL.....	13
II.5. LES COUTS DE PRODUCTION DES ISBL.....	13
II.6. LES RESSOURCES COURANTES DES ISBL.....	14
II.7. LES LIMITES DU COMPTE SATELLITE DES ISBL .....	15
III. LES TABLEAUX DES COMPTES SATELLITES DES ISBL .....	16
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	<b>21</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1 : La catégorisation des ISBL au Cameroun .....	16
Tableau 2 : Production et valeur ajoutée des ISBL .....	16
Tableau 3 : Transferts des ISBL par branche d'activité .....	17
Tableau 4 : Emploi salarié, volume de travail et rémunérations dans les ISBL par catégorie .....	18
Tableau 5 : Ressources et charges des ISBL .....	19
Tableau 5. 1 : Ressources des ISBL par catégories (en milliers de FCFA).....	19
Tableau 5. 2 : Charges des ISBL par catégories(en milliers FCFA) .....	20

## Liste des graphiques

Graphique 1 : Répartition des ISBL du compte satellite 2011 .....	11
Graphique 2 : Répartition des ISBL selon le type de production .....	12
Graphique 3 : Emploi salarié dans les ISBL .....	13
Graphique 4 : Répartition des ressources des ISBL par source .....	14

## AVANT-PROPOS

L'Institut National de la Statistique (INS) a le plaisir de vous présenter la première édition du Compte satellite des Institutions Sans But Lucratif (ISBL) de l'année 2011. Ce Compte satellite est l'aboutissement d'un long processus dans lequel l'INS s'est engagé depuis quelques années, dans le but d'enrichir et de diversifier les informations à mettre à la disposition des utilisateurs. Les premiers jalons de cette initiative ont été posés à travers la collaboration entre l'INS et Johns Hopkins Center for Civil Society Studies (JHU/CCSS) de l'Université Johns Hopkins aux Etats-Unis d'Amérique. Cette collaboration visait à adapter au cas du Cameroun, le manuel des Institutions Sans But Lucratif dans le Système de Comptabilité Nationale (SCN), publié par les Nations Unies en 2003.

Le Compte satellite des Institutions Sans But Lucratif est une extension du cadre central de la comptabilité nationale qui permet aux différents utilisateurs de disposer d'une masse d'informations aux fins diverses. Il facilite la connaissance du monde associatif dans lequel la recherche du profit n'est pas le moteur essentiel des différentes actions, contrairement au fonctionnement des autres institutions lucratives. En outre, ce Compte viendra enrichir le Système National d'Information Statistique (SNIS). En outre, l'exploitation de ce Compte satellite permettra de mesurer la contribution des ISBL à la formation de la richesse nationale mesurée par le Produit Intérieur Brut (PIB).

Les activités ayant conduit à la production de ce Compte ont bénéficié de l'appui financier de l'Union Européenne à travers le Programme d'Appui à la Réforme des Finances Publiques – Volet Appui au Système Statistique National (PARFIP/SSN). La Direction Générale de l'INS lui exprime toute sa gratitude pour son soutien constant au développement de la statistique nationale. En outre, elle remercie toutes les administrations et institutions Sans But Lucratif ayant collaboré lors de la phase de collecte des informations. Ces remerciements vont aussi à l'endroit du personnel temporaire dont les prestations lors des phases de collecte des informations et de leur exploitation informatique ont été de bonne qualité.

Pour toute suggestion ou demande d'information complémentaire, vous êtes invités à prendre contact de l'INS à l'adresse ci-après :

**Contact INS :**

**B.P. 134 Yaoundé**

**Téléphone : (237) 22 22-04-45**

**Fax: (237) 22 23-24-37**

**Site web: [www.statistics-cameroon.org](http://www.statistics-cameroon.org)**

## **RESUME EXECUTIF**

Dans le cadre de son programme d'amélioration et de la diversification des informations, l'INS a entrepris le plaisir de vous présenter le Compte satellite des ISBL au titre de l'année 2011. Les données utilisées pour l'élaboration de ce Compte ont été collectées auprès de 7 500 entités qui, selon la classification en comptabilité nationale, se répartissent entre le secteur des sociétés et celui des Institutions Sans But Lucratif au Service des ménages (ISBLSM).

L'exploitation des données collectées a permis de noter qu'en 2011, les ISBL emploient environ 180 000 salariés et 38 500 travailleurs bénévoles. Leur production s'établit à environ 392,4 milliards FCFA, ce qui représente 2% de la production totale de l'économie nationale en 2011.

Cette activité de production a généré une valeur ajoutée de 317,3 milliards FCFA, qui représente 2,5% du Produit Intérieur Brut (PIB) au titre de la même année. Leurs dépenses d'investissement se chiffrent à environ 78,6 milliards de FCFA, représentant ainsi 3% de l'investissement total réalisé au cours de la même année au niveau national.

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

DGI	Direction Générale des Impôts
FCFA	Franc des Communautés Financières d'Afrique
FED	Fond Européen de Développement
INS	Institut National de la Statistique
ICNPO	International Classification of Non-Profit Institution
ISBL	Institution Sans But Lucratif
ISBLSM	Institution Sans But Lucratif au Service des Ménages
JHU/CCSS	Johns Hopkins Center for Civil Society Studies
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PARFIP	Programme d'Appui à la Réformes des Finances Publiques
PIB	Produit Intérieur Brut
SCN	Système de Comptabilité Nationale
SNIS	Système National d'Information Statistique
SSN	Système Statistique National

## INTRODUCTION

Selon le Manuel d'élaboration du compte satellite du satellite des Institutions Sans But Lucratif (ISBL), ceux-ci sont considérées comme des entités juridiques ou sociales créées dans le but de produire des biens ou des services. Le statut de ces institutions ne leur permet pas d'être une source de revenu, de profit ou d'autre forme de gain financier pour les personnes physiques ou morales qui les créent, les contrôlent ou les financent. En pratique, leurs activités productives engendrent nécessairement des excédents ou des déficits, mais aucun excédent ne peut être redistribué à d'autres unités institutionnelles.

Les Institutions Sans But Lucratif représentent un secteur transversal apparaissant à titre principal ou secondaire dans le découpage de l'économie nationale par fonction. Le système de comptabilité nationale des Nations Unies (SCN) de 2008 distingue les ISBL au service des ménages des ISBL au service des entreprises ou contrôlées et financées par les administrations publiques.

L'ambition de l'Institut National de la Statistique d'élaborer le compte satellite des ISBL remonte à plusieurs années. En effet, dès 2006, une collaboration entre l'INS et l'Université John Hopkins des Etats-Unis, à travers Johns Hopkins Center for Civil Society Studies (JHU/CCSS) avait permis de jeter les premiers jalons d'un tel chantier dont l'objectif était de permettre à l'INS d'améliorer sa production statistique et surtout d'étendre le cadre central de la comptabilité nationale. A la faveur de la convention signée en 2012 entre le Cameroun et le Fond Européen de Développement (FED), l'Union Européenne à travers le PARFIP/SSN a mis à la disposition de l'INS des financements permettant de construire ce compte satellite.

L'intérêt de l'élaboration du compte satellite des ISBL est multiple. D'abord, ce compte permet de mieux articuler des données monétaires et physiques (transferts en numéraires, transferts en nature) pour le secteur des ISBL. Ensuite, il apporte un éclairage sur les domaines d'activité économique où la priorité n'est plus accordée à la recherche du profit. C'est le cas de la protection sociale, où les transferts constituent la principale fonction économique, la production de services ne jouant qu'un rôle marginal. L'analyse prédominante est donc celle des unités qui gèrent les processus de distribution et de redistribution des revenus. Cette fonction économique des ISBL ouvre ainsi de nouveaux axes de recherche des voies et moyens pour le renforcement de la lutte contre la pauvreté et de la recherche des éléments pouvant contribuer à la croissance de l'économie. Enfin, le compte satellite des ISBL jette la lumière sur une forme de solidarité nationale caractérisée par le travail volontaire.

Le présent document retrace la synthèse méthodologique mise en œuvre pour conduire cette étude. Il présente ensuite une analyse des principaux résultats obtenus et les différents tableaux qui constituent l'ossature du compte satellite des ISBL.

## **I. Méthodologie**

La démarche méthodologique suivie pour construire le compte satellite des ISBL a consisté à définir la population des ISBL, à les catégoriser, à constituer leur répertoire et à procéder à une collecte d'informations nécessaires à la construction de leurs comptes.

### **I.1 La définition de la population du compte satellite des ISBL**

Selon le manuel des Nations unies, la population du compte satellite des associations rassemble des organisations qui vérifient les cinq critères ci-après :

- Existence formelle ;
- Pas d'activités à but lucratif ;
- Appartenance au secteur privé ;
- Indépendance ;
- Liberté d'adhésion et de contribution.

La typologie des ISBL pour le Cameroun est la suivante:

1. Les ISBL engagées dans une production marchande
  - Etablissements d'enseignement (primaire, secondaire, supérieur et autres types d'enseignement) ;
  - Cliniques ;
  - Hôpitaux ;
  - Autres.
2. Les ISBL marchandes au service des entreprises
  - Etablissements publics chargés de gérer les intérêts généraux des membres (Chambre de commerce, Chambre d'agriculture, Jeune Chambre Economique) ;
  - Associations professionnelles (agricoles, industrielles ou commerciales) ;
  - Organisations patronales ;
  - Laboratoires de recherche ou d'essai ;
  - Autres.
3. Les ISBL engagées dans une production non marchande
  - Les ISBL contrôlées et financées par les administrations publiques ;
    - Recherche & Développement ;
    - Elaboration et application des normes ;
    - Santé, promotion de la famille,...
  - Les ISBL au service des ménages
    - ISBL créées par des associations pour fournir des biens et services au profit des membres ;
      - Associations professionnelles et les sociétés savantes;



- Partis politiques ;
  - Les syndicats, les groupements de consommateurs ;
  - Les églises et associations religieuses ;
  - Clubs sociaux, culturels, récréatifs ou sportifs.
- Œuvres de bienfaisance et organisation de secours ou d'assistance créées à des fins philanthropiques ;

## I.2 La catégorisation des Institutions Sans But Lucratif

La nomenclature ICNPO classe les ISBL en douze principaux groupes d'activité, y compris un groupe généralement intitulé « non classé ailleurs ». Ces douze groupes sont subdivisés en trente sous-groupes, chacun pouvant à son tour être subdivisé en un certain nombre d'activités<sup>1</sup>. Cette nomenclature a été utilisée telle quelle lors de l'élaboration du compte satellite des ISBL.

Tableau1: Catégorisation des ISBL en groupes et sous-groupes<sup>2</sup>

Groupes	Sous-groupes
1. Culture et loisir	1 100 Culture et beaux-arts 1 200 Sports 1 300 Autres activités de loisir et clubs sociaux
2. Education et recherche	2 100 Enseignement primaire et secondaire 2 200 Enseignement supérieur 2 300 Autres enseignements 2 400 Recherche
3. Santé	3 100 Hôpitaux et établissements de rééducation 3 200 Centres de soin 3 300 Santé mentale et intervention d'urgence 3 400 Autres services de santé
4. Services sociaux	4 100 Services sociaux 4 200 Services d'urgence et de secours 4 300 Soutien financier et maintien du revenu
5. Environnement	5 100 Environnement 5 200 Protection des animaux
6. Développement et logement	6 100 Développement économique, social et communautaire 6 200 Logement 6 300 Emploi et formation
7. Service juridique et défense des droits, organisations politiques	7 100 Associations civiques et de défense 7 200 Services juridiques 7 300 Organisations politiques
8. Intermédiaires philanthropiques et promotion du bénévolat	8 100 Fondations recueillant et distribuant des fonds 8 200 Autres organisations intermédiaires philanthropiques et promotion du bénévolat
9. Organisations internationales	9 100 Activités intermédiaires
10. Organisations religieuses	10 100 Congrégations et associations religieuses
11. Associations et organisations professionnelles, syndicats	11 100 Organisations professionnelles 11 200 Associations professionnelles 11 300 Syndicats
12. Non classé ailleurs	12 100 Non classé ailleurs

<sup>1</sup> Voir Annexe A1 du Manuel sur les ISBL dans le Système de comptabilité nationale, page 81

<sup>2</sup> Nations Unies (2006), Manuel sur les ISBL dans le Système de comptabilité nationale

### **I.3 La constitution du répertoire des ISBL**

La mise en œuvre de la méthodologie d'élaboration du compte satellite nécessite l'existence d'un répertoire de ces entités. Dans cette perspective, un atelier organisé par l'Institut National de la Statistique à Douala en février 2013 a permis de disposer d'un répertoire de près de 8000 ISBL. Lors de cet atelier, les différentes administrations présentes (Direction Générale des Impôts, congrégations religieuses, société civile, fédérations sportives) ont fourni la liste des ISBL relevant de leurs secteurs.

Ce répertoire des ISBL a donc été constitué à partir de deux principales sources.

- Les fichiers administratifs collectés lors de l'atelier de Douala;
- Le Recensement Général des Entreprises (RGE).

#### **I.3.1. Les fichiers administratifs**

Au cours de l'atelier, les documents ci-après ont été collectés :

- La liste des établissements scolaires fournie par le Ministère des Enseignements Secondaires ;
- La liste des syndicats et des organisations patronales fournie par le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale ;
- La liste des partis politiques et des organisations non gouvernementales fournie par le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation ;
- Le répertoire des ONG et autres institutions non assujetties à l'impôt. Cette liste a été fournie par la Direction Générale des Impôts ;
- La liste des ONG et Associations reconnues par le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable ;
- La liste de toutes les structures relevant de la Conférence Episcopale Nationale ;

D'autres ISBL ont été ajoutées au répertoire grâce à la recherche sur internet.

#### **I.3.2 Le Recensement Général des Entreprises**

Le Recensement Général des Entreprises (RGE) organisé en 2009 a permis de collecter les informations sur plus de 2000 entités considérées comme ISBL. En effet, lors du RGE de 2009, les entreprises, les coopératives, les ONG, les syndicats, les GIC, les associations localisables installées dans des locaux professionnels fixes ont été répertoriés à l'aide d'un questionnaire de répertoire. C'est donc en traitant cette base de données que l'on a pu disposer des ISBL issues du RGE.

### **I.4 : L'enquête auprès des Institutions Sans But Lucratif**

Le répertoire des ISBL constitué à Douala a servi de base d'échantillonnage dans le cadre de la collecte des informations auprès des ISBL. Ainsi, sur un échantillon de 2000 ISBL établies sur

l'ensemble du territoire national, l'on a pu collecter les informations ont auprès de 1560 d'entretelles, soit un taux de réponse 78,0%. Les résultats ont ensuite été extrapolés à l'ensemble des ISBL identifiées dans le pays.

### **I.5 Architecture du Compte satellite**

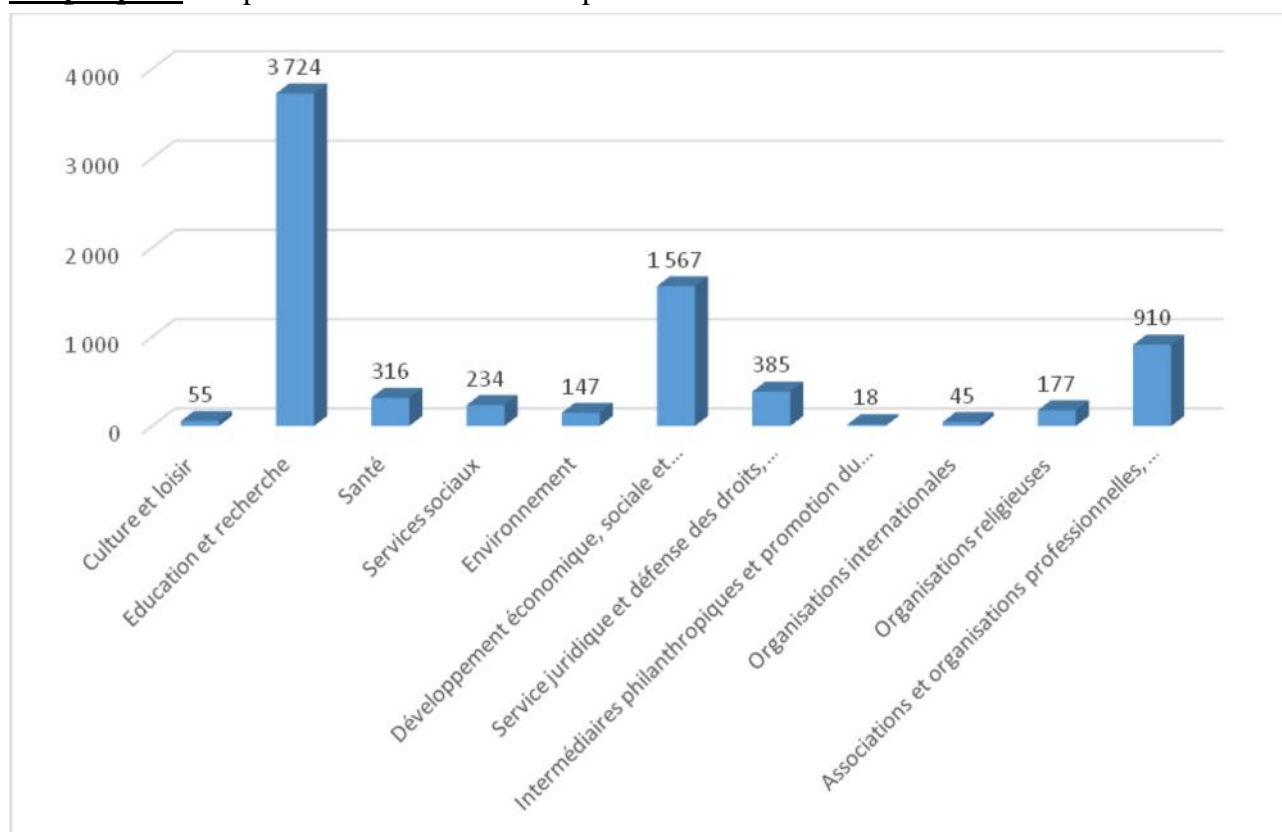
Le compte satellite des ISBL est un ensemble de tableaux présentant de façon spécifique les principaux agrégats caractérisant ces entités. Il s'agit des tableaux portant sur la production, la valeur ajoutée, les ressources et les charges des ISBL, l'emploi salarié et l'emploi bénévole.

## II. Synthèse des résultats du Compte satellite

### II.1. La catégorisation des ISBL au Cameroun

Le champ couvert par le compte satellite des ISBL au Cameroun en 2011 a concerné 7579 entités réparties sur toute l'étendue du territoire national. La répartition des ISBL montre que la catégorie « *Education et recherche* » concentre presque la moitié des ISBL (49,1%), suivie de « *Développement social, économique et communautaire* » (20,7%). Les ISBL de la catégorie « *Associations et organisations professionnelles, syndicats* » représentent 12,0% de l'effectif total. Quant aux autres groupes d'organisations, elles ont chacune des effectifs inférieurs à 10% de l'ensemble.

**Graphique 1** : Répartition des ISBL du compte satellite 2011



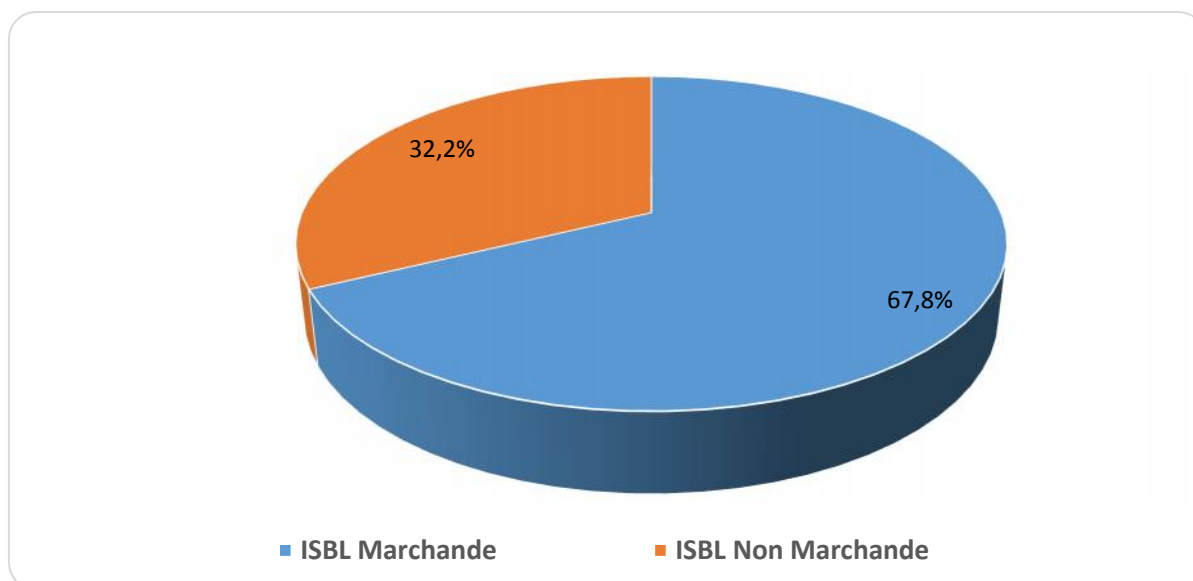
**Source** : INS, enquête auprès des ISBL

### II.2. Les activités des ISBL

Dans le secteur des ISBL, deux unités sur trois (67,8%) réalisent une production marchande. Les recettes de leurs activités permettent de subvenir aux charges salariales, aux achats des consommations intermédiaires, à l'investissement et aux transferts. Cette option prise par les ISBL de réaliser une production marchande leur permet de financer leurs activités par des moyens propres, et donc d'être moins dépendantes des donations et des transferts.

Une ISBL sur trois réalise une production non marchande. Il s'agit en général des services divers fournis aux ménages.

**Graphique 2** : Répartition des ISBL selon le type de production



**Source** : INS, Enquête auprès des ISBL

### II.3. La production et la valeur ajoutée des ISBL

En 2011, les ISBL réalisent une production totale de 389,8 milliards FCFA dont 328,9 milliards de production marchande et 60,8 milliards de production non marchande.

Près de 80 % de la production marchande des ISBL est réalisée par les ISBL de la catégorie « Associations et organisations professionnelles, syndicats » (41,7%) et par celles de la catégorie « Education et recherche » (38,0%).

La production non marchande est réalisée principalement par les ISBL de la catégorie « Education et recherche » (44,2%), suivie des ISBL de la « Santé » qui réalisent 19,8% de cette production. On notera aussi que 17% de cette production non marchande est réalisée par les ISBL du groupe « Associations et organisations professionnelles, syndicats ».

La valeur ajoutée des ISBL se chiffre en 2011 à 316,9 milliards FCFA et représentent près de 2,5% de la valeur ajoutée de l'économie nationale. Cette contribution pourrait être plus importante si la réglementation sur le fonctionnement des ISBL, notamment les groupements d'initiatives communes et les coopératives était respectée. Selon les statistiques du MINADER, on en dénombre près de 12 000<sup>3</sup> de ces entités principalement dans le secteur agricole. Celles-ci sont caractérisées par une absence de repère spatial et par une durée de vie assez courte.

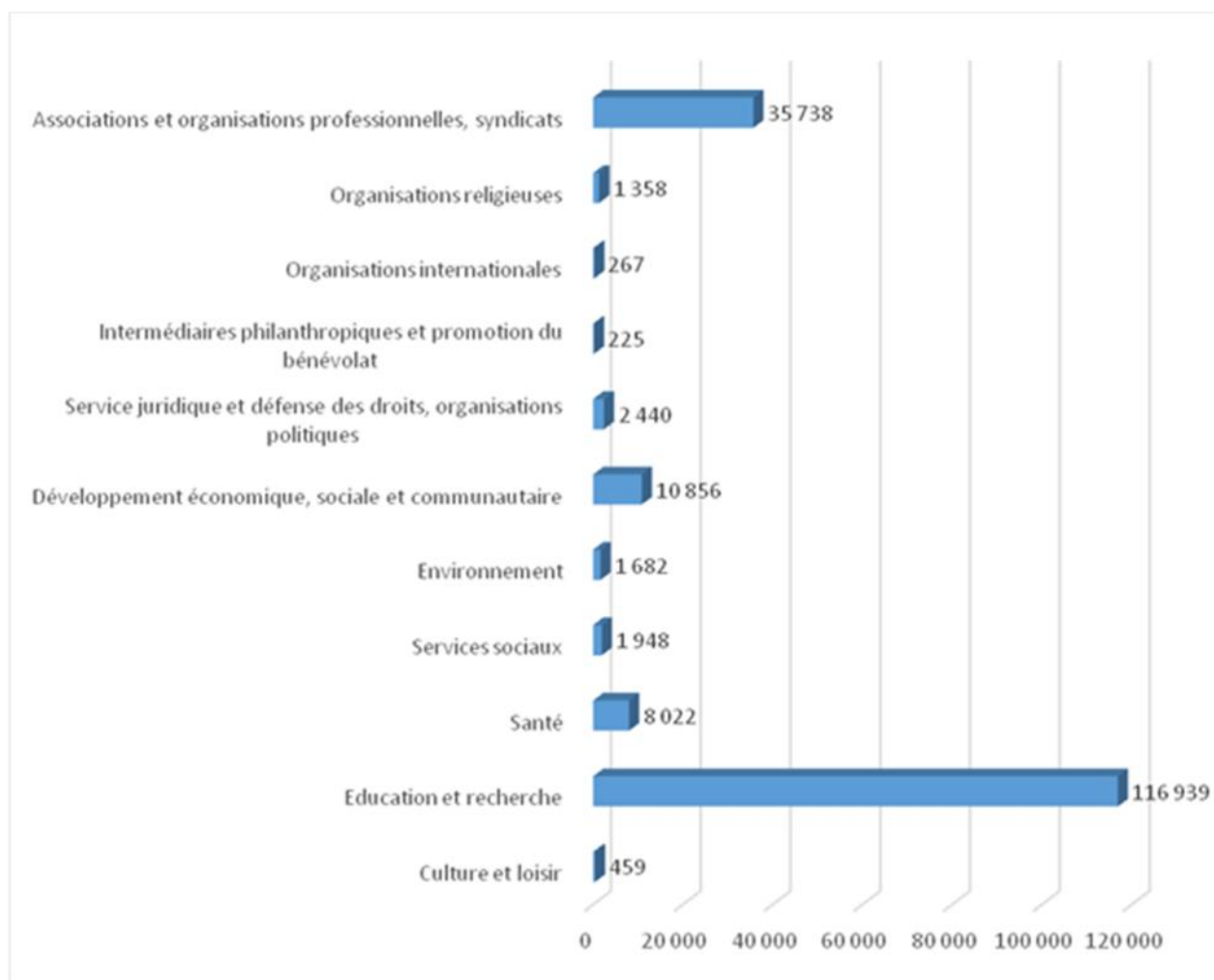
<sup>3</sup>Source : [http://www.journal-ledroit.net/index.php?option=com\\_content&view=article&id=978:societes-cooperatives--letat-appelle-les-gic-a-muter&catid=84:la-la-une&Itemid=257](http://www.journal-ledroit.net/index.php?option=com_content&view=article&id=978:societes-cooperatives--letat-appelle-les-gic-a-muter&catid=84:la-la-une&Itemid=257)

## II.4. L'emploi des ISBL

Les ISBL emploient 179 934 salariés dont 129 281 permanents et 50 653 temporaires. Avec 65% des effectifs total employés par l'ensemble des ISBL, le groupe « Education et la recherche » apparaît ainsi comme le groupe le plus employeur.

En outre, les ISBL mobilisent 38 288 travailleurs bénévoles. La catégorie d'ISBL « Associations et organisations professionnelles, syndicats » dispose de 13 171 bénévoles, soit 34,4% de l'effectif total de ce type d'emploi. Le « Développement économique, social et communautaire » emploie 8 216 bénévoles, soit 21,5% de l'ensemble. L'« Education et la recherche » utilise 6 777 bénévoles représentant 17,7% de l'effectif total.

**Graphique 3** : Emploi salarié dans les ISBL



**Source** : INS, Enquête auprès des ISBL

## II.5. Les coûts de production des ISBL

En 2011, la masse salariale payée par les ISBL à leurs employés se chiffre à 115,2 milliards FCFA représentant ainsi près de 40% des charges de ces entités. Les dépenses de consommations intermédiaires s'élèvent à 69,8 milliards FCFA. Il s'agit des dépenses effectuées pour l'achat des

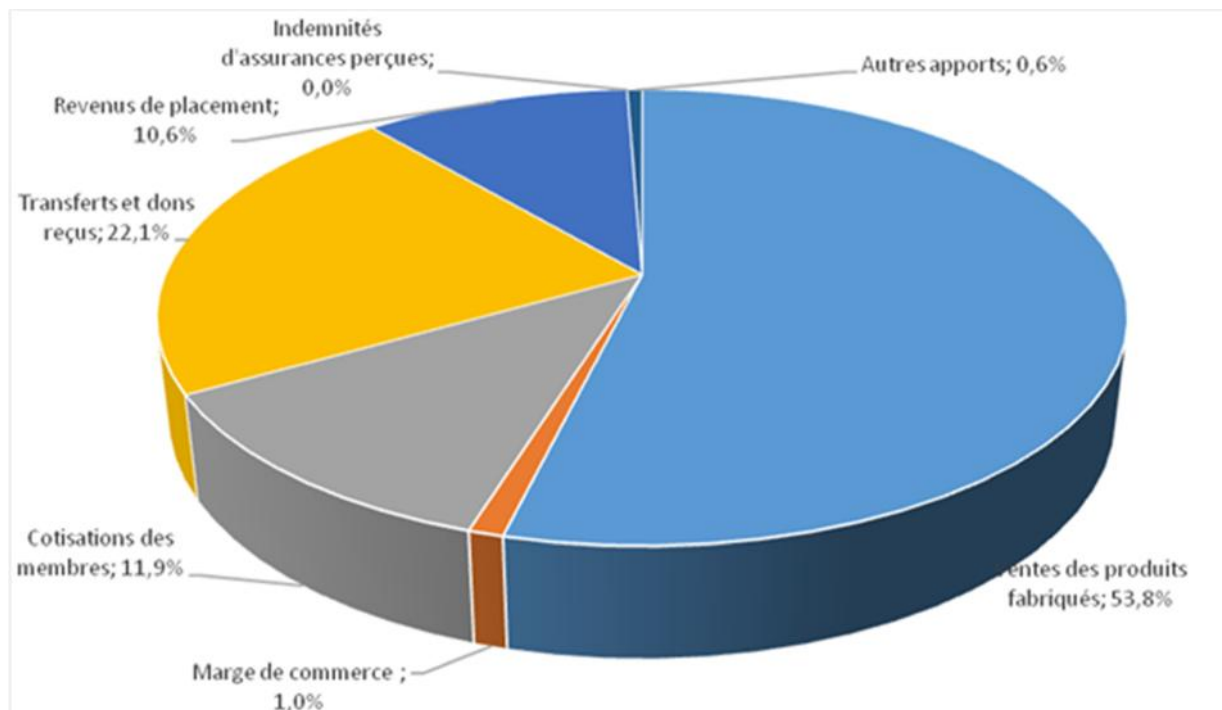
intrants dans le processus de production tels que les matières premières, l'eau, l'électricité, les fournitures de bureau, les frais de télécommunication, les entretiens et réparations des biens immobiliers, le transport du personnel. L'importance de la masse salariale dans les coûts des ISBL a une explication double :

- d'une part, leur production est moins capitalistique et plus intensive en main-d'œuvre;
- d'autre part, elle est centrée sur des activités de services nécessitant moins de consommation de fournitures et d'autres matériels.

## II.6. Les ressources courantes des ISBL

Les *ressources* courantes des ISBL proviennent de diverses sources dont principalement la vente des produits fabriqués (53,8%), les transferts reçus (22,1%), les cotisations des membres (11,9%) et les revenus des placements divers (10,6%). La répartition se révèle cependant peu homogène si l'on procède à une analyse par branche d'activités. En effet, les ISBL appartenant au groupe « *Associations et Organisations professionnelles et Syndicats* », de l'« *Education et la Recherche* », de la « *Santé* » puisent l'essentiel de leurs ressources dans les ventes des produits. Il s'agit des droits d'adhésion, des cartes imprimées, des revues, des paiements des soins de santé, etc. Les ressources des ISBL du groupe « *Culture et loisir* » proviennent majoritairement des transferts reçus dont principalement de l'extérieur (64,6%).

**Graphique 4** : Répartition des ressources des ISBL par source



**Source** : INS, Enquête auprès des ISBL

## **II.7. Les limites du Compte satellite des ISBL**

Dans le cadre des travaux de cette étude, nous avons suivi au mieux les recommandations du Manuel des nations unies. Le principal handicap rencontré, qui reste un obstacle structurel majeur à tout progrès de la connaissance statistique des ISBL, est l'absence des sources, particulièrement comptables de ces entités. Si les différentes opérations de recensement général des entreprises et des enquêtes annuelles auprès des entreprises continuent à mettre plus l'accent sur les activités lucratives, il sera toujours difficile de décrire la production de richesse nationale par les ISBL avec la même qualité que celle des entreprises lucratives.

Selon le SCN 2008, les unités de production regroupées au sein des ISBL sont transversales. De ce fait, il est recommandé de mettre en évidence les données de la composante associative au sein de chaque secteur institutionnel renseignant les agrégats comme la production et l'emploi. Ainsi, une enquête spécifique sur les ISBL devrait permettre de faire de meilleures comparaisons avec les résultats des comptes nationaux. En particulier, avec les ISBL au service des ménages qui constituent un secteur à part entière dans le cadre central du SCN.

D'une manière générale, les résultats obtenus devront permettre d'améliorer la structure des comptes des ISBL dans les comptes nationaux définitifs. En même temps, la base des données de l'enquête va constituer une source d'informations statistiques importante pour les décideurs et les autres utilisateurs des données statistiques. Toutefois, il est nécessaire d'améliorer la connaissance des ISBL. Celle-ci passe inéluctablement des opérations permanentes de mise à jour du répertoire disponible à travers les diverses enquêtes annuelles auprès des entreprises. En outre, il serait aussi souhaitable de faire du répertoire des ISBL l'un des objectifs majeurs du prochain recensement général des entreprises. Bien plus, une sensibilisation importante doit être faite auprès de ces entités afin d'obtenir leur collaboration lors des différentes enquêtes.



### III. Les tableaux des comptes satellites des ISBL

**Tableau 1 : La catégorisation des ISBL au Cameroun**

Catégories	ISBL Marchande	ISBL Non marchande	Total
Culture et loisir	49	6	55
Education et recherche	2 469	1 255	3 724
Santé	209	107	316
Services sociaux	151	83	234
Environnement	88	59	147
Développement économique, sociale et communautaire	1 225	342	1 567
Service juridique et défense des droits, organisations politiques	275	110	385
Intermédiaires philanthropiques et promotion du bénévolat	.	18	18
Organisations internationales		45	45
Organisations religieuses	71	106	177
Associations et organisations professionnelles, syndicats	601	309	910
<b>Ensemble</b>	<b>5 139</b>	<b>2 439</b>	<b>7 579</b>

**Source** : INS, Enquête auprès des ISBL

**Tableau 2 : Production et valeur ajoutée des ISBL (en milliers de FCFA)**

Catégories d'ISBL	ISBL Marchande		ISBL Non marchande		Ensemble ISBL	
	Production	Valeur ajoutée	Production	Valeur ajoutée	Total Production	Total Valeur Ajoutée
Culture et loisir	2 869 163	507 711	13 516	8 905	2 882 679	516 616
Education et recherche	124 926 749	103 338 568	26 871 583	24 537 223	151 798 332	127 875 791
Santé	18 709 487	12 202 497	12 023 361	11 247 558	30 732 848	23 450 055
Services sociaux	6 355 124	504 680	1 377 974	1 065 466	7 733 098	1 570 146
Environnement	3 656 049	2 915 559	2 288 704	1 947 519	5 944 753	4 863 078
Développement économique, sociale et communautaire	26 062 503	14 258 878	3 500 590	2 653 091	29 563 094	16 911 969
Service juridique et défense des droits, organisations politiques	3 567 913	2 885 033	2 493 743	1 737 787	6 061 656	4 622 820
Intermédiaires philanthropiques et promotion du bénévolat			60 345	46 206	60 345	46 206
Organisations internationales	2 087 706	271 426	521 927	67 857	2 609 633	339 283
Organisations religieuses	5 580 514	3 146 563	1 876 165	1 168 901	7 456 680	4 315 463
Associations et organisations professionnelles, syndicats	137 220 356	126 038 670	10 344 739	6 745 421	147 565 095	132 784 091
<b>Total</b>	<b>331 035 565</b>	<b>266 069 584</b>	<b>61 372 647</b>	<b>51 225 933</b>	<b>392 408 212</b>	<b>317 295 517</b>

**Source** : INS, Enquête auprès des ISBL

### **Tableau 3 : Transferts des ISBL par branche d'activité**

**Tableau 3.1** : Transferts reçus par les ISBL par catégories et selon l'origine(en milliers FCFA)

Catégories d'ISBL	Transferts reçus des ménages	Transferts reçus des entreprises	Transferts reçus des administrations publiques	Transferts reçus des ISBL	Transferts reçus del'étranger	Total transferts reçus
Culture et loisir	15 169	4 033	28 683	35 683	969 750	1 053 317
Education et recherche	8 769 638	2 750 202	1 296 869	5 663 913	4 009 692	22 490 314
Santé	109 389	1 632 495	151 637	2 769 396	1 847 010	6 509 927
Services sociaux	1 958 006	87 506	2 750 311	821 654	2 125 362	7 742 839
Environnement	109 663	63 375	342 263	541 356	3 948 283	5 004 941
Développement économique, sociale et communautaire	1 124 838	1 063 860	1 187 739	1 487 928	26 906 259	31 770 625
Service juridique et défense des droits, organisations politiques	593 056	580 781	167 369	587 081	1 461 925	3 390 212
Intermédiaires philanthropiques et promotion du bénévolat	0	0	0	0	4 140	4 140
Organisations internationales	1 019 328	497 726	1 312 453	903 217	3 446 581	7 179 305
Organisations religieuses	1 014 377	55 541	14 000	69 903	4 879 041	6 032 861
Associations et organisations professionnelles, syndicats	98 955	497 210	11 820 669	245 026	486 152	13 148 012
<b>Total</b>	<b>14 812 418</b>	<b>7 232 728</b>	<b>19 071 993</b>	<b>13 125 157</b>	<b>50 084 196</b>	<b>104 326 493</b>

**Source** : INS, Enquête auprès des ISBL

**Tableau 3.2** : Transferts versés par les ISBL par catégories et selon la destination(en milliers FCFA)

Catégories d'ISBL	Transfert ménages	Transferts entreprises	Transferts administrations publiques	Transferts ISBL	Transferts étranger	Total Transfertsversé
Culture et loisir	11 096	20	165	10 280	530	22 091
Education et recherche	1 982 640	343 108	53 462	109 497	2 944	2 491 651
Santé	177 770	0	34 216	229 760	111	441 856
Services sociaux	203 330	225	4 470	157 361	1 755	367 141
Environnement	17 692	0	2 077	9 792	0	29 560
Développement économique, sociale et communautaire	1 296 080	165 250	118 722	1 208 569	15 815	2 804 435
Service juridique et défense des droits, organisations politiques	248 858	99 273	224 982	115 273	6 331	694 716
Intermédiaires philanthropiques et promotion du bénévolat	1 800	0	0	0	0	1 800
Organisations internationales	335 714	43 514	35 004	129 774	1 891	545 897
Organisations religieuses	482 680	0	107	37 587	0	520 374
Associations et organisations professionnelles, syndicats	456 503	24 453	70 460	7 696	0	559 112
<b>Total</b>	<b>5 214 164</b>	<b>675 842</b>	<b>543 663</b>	<b>2 015 588</b>	<b>29 377</b>	<b>8 478 634</b>

**Source** : INS, Enquête auprès des ISBL

**Tableau 4 : Emploi salarié, volume de travail et rémunérations dans les ISBL par catégorie**

**Tableau 4. 1:** Emploi salarié des ISBL par catégories

Catégories d'ISBL	Employés permanents rémunérés	Employés temporaires rémunérés	Total employés rémunérés
Culture et loisir	112	347	459
Education et recherche	77 019	39 920	116 939
Santé	7 316	706	8 022
Services sociaux	1 213	735	1 948
Environnement	684	998	1 682
Développement économique, sociale et communautaire	6 167	4 688	10 856
Service juridique et défense des droits, organisations politiques	1 493	947	2 440
Intermédiaires philanthropiques et promotion du bénévolat	117	108	225
Organisations internationales	232	35	267
Organisations religieuses	774	584	1 358
Associations et organisations professionnelles, syndicats	34 154	1 584	35 738
<b>Total</b>	<b>129 281</b>	<b>50 653</b>	<b>179 934</b>

**Source** : INS, Enquête auprès des ISBL

**Tableau 4. 2 :** Emploi bénévole par catégories d'ISBL

Catégories d'ISBL	Bénévoles permanents	Bénévoles temporaires	Total Bénévoles
Culture et loisir	189	136	324
Education et recherche	3 252	3 524	6 777
Santé	466	333	799
Services sociaux	1 255	1 194	2 449
Environnement	778	390	1 168
Développement économique, sociale et communautaire	5 468	2 747	8 216
Service juridique et défense des droits, organisations politiques	1 715	1 355	3 070
Intermédiaires philanthropiques et promotion du bénévolat	36	9	45
Organisations internationales		58	58
Organisations religieuses	1 656	554	2 210
Associations et organisations professionnelles, syndicats	8 871	4 300	13 171
<b>Total</b>	<b>23 687</b>	<b>14 601</b>	<b>38 288</b>

**Source** : INS, Enquête auprès des ISBL

**Tableau 5 : Ressources et charges des ISBL****Tableau 5. 1 : Ressources des ISBL par catégories(en milliers de FCFA)**

Catégories d'ISBL	Total des ventes	Marge dégagée de la vente	Evaluation cotisation des membres en 2011	Transferts et dons reçus	Revenu de placements (y compris revenu en intérêts),	Indemnités d'assurances perçues	Autres apports,
Culture et loisir	497 390	10 220	49 922	1 054 037	8 406	40	11 431
Education et recherche	103 882 847	98 822	15 702 689	22 982 725	22 533 358	403	976 977
Santé	12 181 443	475 465	354 297	6 562 930	2 187 492	3 175	555 817
Services sociaux	717 261	12 719	842 479	7 756 216	907 060	0	174 360
Environnement	2 904 453	10 985	168 386	5 005 672	1 271 912	0	132 658
Développement économique, sociale et communautaire	11 818 192	2 555 668	15 973 725	32 997 686	6 920 899	355	485 391
Service juridique et défense des droits, organisations politiques	2 820 142	9 738	1 792 475	4 464 829	1 125 985	0	68 318
Intermédiaires philanthropiques et promotion du bénévolat	0	0	94 500	35 640	63 000	.	22 500
Organisations internationales	417 541	7 677	517	7 977 006	45 200	256	23 000
Organisations religieuses	3 229 030	0	284 081	6 147 491	782 136	0	80 500
Associations et organisations professionnelles, syndicats	125 610 941	1 674 059	23 107 555	13 258 603	16 194 093	2 366	400 092
<b>Total</b>	<b>264 079 240</b>	<b>4 855 352</b>	<b>58 370 626</b>	<b>108 242 834</b>	<b>52 039 541</b>	<b>6 595</b>	<b>2 931 044</b>

**Source** : INS, Enquête auprès des ISBL

**Tableau 5. 2** : Charges des ISBL par catégories(en milliers FCFA)

Catégories d'ISBL	Salaires versés et autres avantages 2011	Dépenses courantes ou consommations intermédiaires	Dépenses de capital ou d'investissement 2011	Transferts et dons, total	Total impôts	Autres dépenses	Primes d'assurances versées
Culture et loisir	91 118	2 365 933	183 171	324 731	4 559	7 710	373
Education et recherche	65 016 776	23 654 377	34 329 065	2 661 613	2 439 513	2 391 987	766 184
Santé	15 083 201	6 734 435	2 665 889	449 230	49 645	23 473	1 566 737
Services sociaux	1 205 592	6 155 929	4 152 597	374 960	15 905	157 268	20 066
Environnement	2 567 191	1 075 825	1 201 098	41 235	23 913	559 997	16 714
Développement économique, sociale et communautaire	9 151 845	12 516 181	5 326 801	2 867 975	391 145	569 243	385 553
Service juridique et défense des droits, organisations politiques	2 126 586	1 433 590	1 277 707	749 522	64 725	297 248	14 989
Intermédiaires philanthropiques et promotion du bénévolat	45 828	14 139	3 780	1 800	.	0	.
Organisations internationales	123 060	464 644	522 493	158 411	23 200	59 884	65 779
Organisations religieuses	1 500 861	3 002 500	14 059 278	798 174	317 199	44 896	396 330
Associations et organisations professionnelles, syndicats	18 295 789	12 450 552	14 845 007	747 646	158 777	4 893 013	6 658 435
<b>Total</b>	<b>115 207 847</b>	<b>69 868 105</b>	<b>78 566 887</b>	<b>9 175 297</b>	<b>3 488 581</b>	<b>9 004 719</b>	<b>9 891 161</b>

**Source** : INS, Enquête auprès des ISBL

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Manuel sur les institutions sans but lucratif dans le système de comptabilité nationale, Département des affaires économiques et sociales, Division de la statistique, Nations unies (2006).
2. Le Recensement Général des Entreprises, Institut National de la Statistique du Cameroun, 2009
3. Les comptes nationaux provisoires de 2011, Institut National de la Statistique du Cameroun, 2012.
4. Analyse comparative du secteur sans but lucratif et bénévole au Canada. Michael H. Hall, Cathy W. Barr, M. Easwaramoorthy, S. Wojciech Sokolowski, Lester M. Salamon, Imagine Canada 2005.
5. Comptes nationaux, le compte satellite des institutions sans but lucratif 2000-2008, Institut des comptes nationaux, Banque nationale de Belgique, Bruxelles, 2010
6. Du compte satellite des ISBL au compte satellite de l'Économie Sociale, Philippe KAMINSKI, XIXème colloque de l'ADDES, 18 Janvier 2005.
7. Un travail qui ne compte pas ? La valorisation monétaire du bénévolat associatif, Édith Archambault, Lionel Prouteau, Travail et Emploi n° 124 – octobre-décembre 2010.

## **Equipe Technique**

### ***Supervision générale***

1. TEDOU Joseph, Directeur Général, Institut National de la Statistique, INS
2. SHE ETOUNDI Joseph Guy Benjamin, Directeur Général Adjoint, INS

### ***Coordination technique***

1. NEPETSOUN, Chef du Département des Synthèses et des Analyses Economiques
2. NGUINGNANG Bernard, Chef de Division des Synthèses

### ***Equipe technique***

1. FOUOKING Joseph, Chef de Cellule des Comptes des secteurs institutionnels
2. NGHOGUE VOUFO Erith Leonel, Chef de Cellule des comptes provisoires et des comptes régionaux
3. TALOM KAMGA Alain Magloire, Chef de Cellule des statistiques monétaires et des finances publiques
4. GUETSOP GUENOU Paul Molière, Chargé d'Etudes Assistant à la Cellule des statistiques monétaires et des finances publiques

### ***Equipe de rédaction et de relecture***

1. AMOUGOU René, Chef de Cellule de la Conjoncture
2. KAMSU KAGO Brice Marius, Chargé d'Etudes Assistant à la Cellule des comptes des biens et services
3. NGOUANA Serges Rodrigue, Chargé d'Etudes Assistant à la Cellule des comptes des secteurs institutionnels
4. TAKEU NGUELA Alain, Chargé d'Etudes Assistant à la Cellule de la Conjoncture
5. TCHOUALA Marcial, Chargé d'Etudes Assistant à la Cellule des échanges avec l'extérieur
6. TEPONGNING MEGNIFO Hervé, cadre au Département des Synthèses et des Analyses Economiques

***Institut National de la Statistique***

*BP : 134 Yaoundé - Cameroun*

*Tél : (237) 22 22 04 45*

*Fax : (237) 22 23 24 37*

*Site Web: [www.statistics-cameroon.org](http://www.statistics-cameroon.org)*

*Une Publication du Département des Synthèses et  
des Analyses Economiques*

*© INS, Août 2014*